



Centre d'approvisionnement – Fredericton
301, promenade Bishop
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3C 2M6

Le 30 avril 2018

F5211-180119

PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT

TITRE : Imagerie et cartographie de la zone littorale de la ville de Vancouver et du port de Prince Rupert Port du Programme sur les données environnementales côtières de référence dans le cadre du Plan de protection des océans

INTRODUCTION :

Le présent préavis d'adjudication de contrat (PAC) a pour objet de manifester l'intention du gouvernement d'attribuer un contrat de prestation de ces services à Coastal and Ocean Resources, 759A, Vanalman Ave, Victoria (Colombie-Britannique), V8Z 3B8. Toutefois, avant d'octroyer un contrat, le gouvernement aimerait offrir à d'autres fournisseurs la possibilité de démontrer qu'ils sont capables de répondre aux exigences établies dans ce préavis en présentant un énoncé de capacités pendant la période d'affichage du PAC.

Si d'autres fournisseurs potentiels présentent un énoncé de capacités pendant la période d'affichage du PAC et prouvent ainsi qu'ils satisfont aux exigences établies dans le PAC, le gouvernement enclenchera un processus d'appel d'offres complet en ayant recours au Service électronique d'appels d'offres du gouvernement ou encore à la méthode traditionnelle avant d'octroyer le contrat en question.

Si, au plus tard, à la date de clôture, aucun autre fournisseur ne présente d'énoncé de capacités répondant aux exigences établies dans le PAC, un contrat sera attribué au fournisseur présélectionné.

CONTEXTE :

Dans le cadre du programme du Plan de protection des océans, le MPO a été chargé de concevoir un programme sur les données environnementales côtières de référence pour deux zones pilotes (le port de Prince Rupert et le port de Vancouver) afin de soutenir le cadre de Transports Canada visant à évaluer les impacts cumulatifs du transport maritime en cours d'élaboration.

Coastal & Ocean Resources (COR) est une société basée à Victoria qui a élaboré une méthode d'imagerie côtière et de cartographie de l'habitat connue sous le nom de protocole de zone littorale. La zone littorale est un système de classification normalisé des habitats et de l'imagerie côtière qui a été appliqué sur une distance de plus de 120 000 km le long des rives, de l'Oregon jusqu'à l'Alaska. Le protocole de zone littorale consiste à acquérir des images aériennes de basse altitude obliques et géoréférencées durant les marées les plus basses de l'année, qui sont répertoriées dans une base de données pour définir les caractéristiques géomorphologiques et biologiques des rives.

La cartographie de l'habitat qui a été réalisée à cette date dans la région du port de Prince Rupert est le fruit de la collaboration entre l'Administration portuaire et la Première Nation Metlakatla. Ce protocole est largement accepté et utilisé dans la région du Pacifique ainsi que dans d'autres pays. Dans la région du port de Vancouver, l'imagerie de la côte littorale de Burrard Inlet, Port Moody et Indian Arm a été réalisée avec le financement de la nation Tsleil-Waututh en juillet 2017, et la cartographie de l'habitat au début de l'année 2018.

Dans la région du port de Prince Rupert, plusieurs Premières Nations ont financé l'imagerie de la zone littorale ainsi que certaines zones cartographiées en 2015 et 2018. Ce projet comblerait les manques de données par rapport à des zones pour lesquelles il n'existe ni imagerie ni cartographie à environ 10 km de la compétence en matière de navigation des administrations portuaires. L'objectif est donc de créer un répertoire complet des rives de ces zones. Il faudrait plus précisément capturer et cartographier 355 km de la côte dans la région du port de Vancouver, dont 14 stations terrestres relevées pour vérifier l'ensemble des 573 km de la côte compris dans le répertoire (y compris le projet précédent décrit ci-



dessous). Des images seront capturées sur une distance de 800 km le long de la côte dans la région du port de Prince Rupert, 30 km de la côte seront cartographiés et 15 stations terrestres seront relevées pour vérifier les 526 km de la côte, y compris la cartographie précédente mentionnée ci-dessus.

OBJECTIFS

L'objectif de ce projet est de créer une base de données des caractéristiques biologiques et géomorphologiques de la zone littorale sur une zone d'environ 10 km aux alentours du port de Prince Rupert et de Vancouver dans le cadre du programme sur les données environnementales côtières de référence du Plan de protection des océans. Ce projet sera élaboré à partir des travaux précédents réalisés par Coastal and Ocean Resources (COR), par des Premières Nations et des organisations côtières, et il vérifiera les images et les cartographies précédemment obtenues dans ces régions.

EXIGENCES CONCERNANT LES TRAVAUX

Pêches et Océans Canada nécessite la prestation des services suivants :

Le prix des images et de la cartographie de l'habitat de la zone littorale est calculé par kilomètre d'après les meilleures données numériques disponibles relatives à la côte. Le coût de l'imagerie comprend également la préparation des relevés, notamment l'équipement et les déplacements du personnel.

L'entrepreneur doit détenir de l'expérience considérable avec les relevés aériens et le répertoire d'imagerie oblique de basse altitude pour classifier les caractéristiques biologiques et géomorphologiques de la côte.

L'entrepreneur doit livrer les produits finaux de données suivantes avant la fin du contrat

1. un rapport de vol qui décrit les relevés d'images
2. publier des photos et une vidéo en haute résolution et géoréférencées sur le site Web de Coastal and Ocean Resources ArcGIS
3. un disque dur avec une copie des photos et de la vidéo ainsi que le fichier de forme de l'aéronef
4. une base de données géographiques avec toutes les caractéristiques physiques et biologiques liées à des segments précis de la cartographie de la côte
5. publier un sous-ensemble de fichiers de forme des caractéristiques physiques et biologiques sur le site Web de Coastal and Ocean Resources ArcGIS
6. un rapport sommaire qui fournit une analyse et des statistiques d'un sous-ensemble des caractéristiques physiques et biologiques pour la cartographie du port de Vancouver réalisée dans le cadre du contrat
7. toutes les données sur les stations terrestres (un profil de plage, les caractéristiques physiques et biologiques ainsi que les espèces connexes avec chaque biobande) dans une base de données d'accès géoréférencée
8. les données sur les stations terrestres stockées dans un fichier de forme et publiées sur le site Web de Coastal and Ocean Resources ArcGIS
9. un rapport sommaire qui fournit une analyse et des statistiques des caractéristiques physiques et biologiques Tous les fichiers numériques publiés sur le site Web de Coastal and Ocean Resources ArcGIS seront mis en ligne et rendus accessibles ultérieurement par l'intermédiaire d'un fournisseur tiers de données.

CONTRAINTES

Langue : Les services doivent être fournis en anglais.

SOUTIEN MINISTÉRIEL

Le plan du Ministère de Pêches et Océans Canada consiste à effectuer des relevés complémentaires sur le biote intertidal qui pourraient être intégrés à la zone littorale.



EXIGENCES OBLIGATOIRES MINIMALES

Les exigences obligatoires minimales sont les suivantes :

1. Expérience de capturer des images obliques aériennes et des vidéos conformément au protocole de la zone littorale publié en 2017;
2. Expérience de cartographier l'habitat conformément au protocole de la zone littorale publié en 2017;
3. Capacité à publier les produits finaux SIG sur le site Web de Coastal and Ocean Resources ArcGIS dans un format cohérent avec le travail réalisé;
4. Capacité à terminer le travail, notamment la planification logistique et les relevés de terrain dans le délai prescrit;
5. De plus, l'entrepreneur doit avoir de l'expérience considérable de consultation avec les Premières Nations en ce qui concerne la mise en œuvre de l'imagerie et de la cartographie de la zone littorale.

MILIEU DE TRAVAIL

Les travaux sur le terrain seront menés dans deux régions côtières, dans le nord et dans le sud de la Colombie-Britannique :

- La région du port de Vancouver
- La région du port de Prince-Rupert

Le travail de bureau sera réalisé au :

- Coastal and Ocean Resources, 759A, Vanalman Ave., Victoria (Colombie-Britannique), V8Z 3B8

UTILISATION D'ACTIFS

Aucun actif ne sera fourni par Pêches et Océans Canada

PRODUITS À LIVRER ET CALENDRIER

APPLICABILITÉ DE L'ACCORD COMMERCIAL ET AUTRES OBLIGATIONS

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), et de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

EXCEPTION AU RÈGLEMENT SUR LES MARCHÉS DE L'ÉTAT ET MOTIFS JUSTIFIANT LE RECOURS À L'APPEL D'OFFRES RESTREINT

Les exigences suivantes en matière de politique s'appliquent au processus de PAC :

Exceptions applicables aux appels d'offres en vertu du Règlement sur les marchés de l'État (RME) (article 6) :

Selon l'article 10.2.1 et l'article 6 (d), une seule personne ou une seule société peut exécuter le travail; la règle s'applique à ce PAC pour les raisons suivantes :

Il n'y a aucune autre source connue d'approvisionnement. La société Coastal and Ocean Resources est le créateur du protocole de la zone littorale et l'unique fournisseur commercial en mesure d'exécuter l'imagerie, les relevés et la cartographie intégrés, ainsi que de publier tout produit de la zone littorale, notamment les applications Web ArcGIS comme portail ouvert et accessible dans le délai prescrit.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le Ministère de Pêches et Océans Canada a décidé qu'il ne réclamera pas de droit de propriété intellectuelle sur tout contrat subséquent.



DURÉE DU CONTRAT

Le contrat sera en vigueur à compter de sa date d'attribution jusqu'au 31 mars 2019.

Travaux du projet

La planification du projet commencera dès que possible avec les relevés sur le terrain prévus pour l'été 2018, suivis de l'analyse et de la création des produits de données à l'automne 2018; la date de réalisation finale est prévue pour le 31 mars 2019.

VALEUR ESTIMATIVE :

La valeur totale estimée du contrat ne doit pas dépasser 245 120 \$, taxes applicables non comprises.

ASSURANCE

Il incombe à l'entrepreneur de décider s'il doit souscrire une assurance pour remplir ses obligations liées au contrat et se conformer aux lois qui s'appliquent. La souscription d'une assurance que l'entrepreneur doit détenir ou qu'il détient déjà est à ses frais, et il en va de son intérêt propre et de sa protection. Le respect des exigences en matière d'assurance ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat ni ne la diminue.

DROIT DU FOURNISSEUR DE PRÉSENTER UN ÉNONCÉ DE CAPACITÉS

Les fournisseurs qui s'estiment pleinement qualifiés et prêts à fournir les services décrits aux présentes peuvent soumettre par écrit un énoncé de capacités à l'agent de négociation des marchés dont le nom est indiqué dans ce préavis, à la date de clôture au plus tard. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer comment le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

DATE DE CLÔTURE POUR LA SOUMISSION DES ÉNONCÉS DE CAPACITÉS

Le mardi 29 mai 2018 à 14 h, heure de l'Atlantique

Les demandes de renseignements et les énoncés de capacités doivent être adressés à :

Kimberly Walker

Agente principale des contrats
Centre d'approvisionnement – Fredericton
Téléphone : 506 452-3624
Télécopieur : 506 452-3676
Courriel : DFOtenders-soumissionsMPO@dfo-mpo.gc.ca